

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

---

## Primus Power Gas / Primus Summer Gas / Primus Winter Gas

---

---

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Code du produit 2202, 2206, 2207

Synonymes Aucun(e).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation Carburant

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Primus AB  
Box 6041  
SE-171 06 SOLNA, Schweden  
[www.primus.se](http://www.primus.se)  
Telefon +46-8-564 842 30  
Telefax +46-8-564 842 40  
[info@primus.se](mailto:info@primus.se)

1.4. Numéro d'appel d'urgence +46-8-564 842 30

Date d'émission 01.06.2015

Version GHS 3

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)**

Gaz inflammables, Catégorie 1, H220  
Gaz comprimé, H280

**Information complémentaire**

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H220: Gaz extrêmement inflammable.  
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

**Conseils de prudence**

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P210b: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P377: Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.  
P381: Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.  
P410+P403: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

**Conseil supplémentaire**

Aucun(e).

**Identificateur de produit selon SGH**

Hydrocarbons, C3-4-rich, petroleum distillate (<0.1% 1,3-butadiene), No.-CAS 68512-91-4, No.-CE 270-990-9

### 2.3. Autres dangers

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir avec force ni brûler. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

---

## 3. Composition/informations sur les composants

**Caractérisation chimique**

Gaz liquéfié extrêmement inflammable.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Hydrocarbures, C3-4-rich, petroleum distillate (<0.1% 1,3-butadiene)	100 %	Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280	No.-CAS: 68512-91-4 No.-CE: 270-990-9
Furan-2-methanthiol	20 ppm	Flam. Liq. 3 H226	No.-CAS: 98-02-2 No.-CE: 202-628-2
Propane		Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280 , Notes U	No.-CAS: 74-98-6 No.-CE: 200-827-9 No.-Index: 601-003-00-5
Butane		Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280 , Notes C U	No.-CAS: 106-97-8 No.-CE: 203-448-7 No.-Index: 601-004-00-0
Isobutane		Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280	No.-CAS: 75-28-5 No.-CE: 200-857-2

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Un examen médical est nécessaire même s'il ne s'agit que de présomption d'intoxication. Les personnes qui ont inhalé les gaz ou les fumées produits par un feu ou qui ont été en contact avec la substance peuvent ne pas avoir de symptômes immédiats. Elles doivent être amenées chez un médecin auquel on présentera cette carte. Le patient doit être placé sous surveillance médicale pendant au moins 24 heures.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer des gelures. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne PAS faire vomir. Un examen médical est nécessaire même s'il ne s'agit que de présomption d'intoxication.
<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Le contact peut provoquer des brûlures de froid, des gelures et/ou des brûlures chimiques avec des dommages graves pour la peau. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Asphyxie.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.

---

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Brouillard d'eau

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Extrêmement inflammable. Faire attention à l'étalement du gaz au sol (plus lourd que l'air) et à la direction du vent. En cas de chaleur intense ou d'incendie, les récipients fermés risquent d'exploser en raison de l'augmentation de la pression.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

**Méthodes particulières d'intervention**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Faire attention à l'étalement du gaz au sol (plus lourd que l'air) et à la direction du vent.

**Conseils pour les secouristes**

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Ventiler la zone. Faire attention à l'étalement du gaz au sol (plus lourd que l'air) et à la direction du vent.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler la zone.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13.

---

## **7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais et ombragé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir le chapitre 13.

---

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Butane (CAS 106-97-8)**

France - Occupational Exposure Limits - TWAs (VME)

800 ppm TWA [VME]  
1900 mg/m<sup>3</sup> TWA [VME]

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôle de l'exposition professionnelle**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**Protection individuelle**

*Protection respiratoire*

En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques

*Protection des mains*

Pas de précautions spéciales.

*Protection des yeux*

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

*Protection de la peau et du corps*

Vêtements de protection à manches longues.

**Risques thermiques**

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Contrôle d'exposition de  
l'environnement

Pas de précautions spéciales.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	Gaz comprimé liquéfié.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	-15 °C à la pression atmosphérique
<b>Point d'éclair:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	1.8 % - 10.2 %
<b>Pression de vapeur:</b>	2.8 bar @ 15 °C / 8.3 bar 50 °C
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	0.5 kg/l @ 20 °C
<b>Hydrosolubilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	400 °C
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	Gaz liquéfié sous Pression, inflammable
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun(e)

### 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Risque d'éclatement du récipient.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Températures supérieures à 50 °C.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun(e).
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Hydrocarbures, C3-4-rich, pétrole distillés (CAS 68512-91-4)</b> Inhalation LC50 Rat = 658 mg/L 4 h(IUCLID) <b>Propane (CAS 74-98-6)</b> Inhalation LC50 Rat = 658 mg/L 4 h(IUCLID) <b>Butane (CAS 106-97-8)</b> Inhalation LC50 Rat = 658 g/m <sup>3</sup> 4 h(NLM_CIP) <b>Isobutane (CAS 75-28-5)</b> Inhalation LC50 Rat = 658 mg/L 4 h(IUCLID)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Pas d'irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Pas d'irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Une classification n'est pas possible avec les données disponibles.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Une classification n'est pas possible avec les données disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	par inhalation
<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Le contact peut provoquer des brûlures de froid, des gelures et/ou des brûlures chimiques avec des dommages graves pour la peau. L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Lassitude Somnolence
<b>Autres données</b>	Le gaz réduit la teneur en oxygène disponible à la respiration.

---

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est dégradé dans l'atmosphère.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Une bioaccumulation est peu probable.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Peut s'évaporer rapidement. Se décompose rapidement au contact de la lumière.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	No de déchet suivant le CED: 16 05 04 - Gase in Druckbehältern. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer comme le produit non utilisé. Le récipient vide est dangereux.

---

## 14. Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	Proper shipping name RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ No ONU 2037. Classe 2. Étiquettes ADR/RID 2.1. Code de classement 5F. Risk No. 23. Quantité limitée 120 ml. Code de tunnel D
----------------	--

<b>IMDG</b>	Proper shipping name Receptacles, small, containing gas without a release device, non refillable No ONU 2037. Classe 2. Groupe d'emballage -. Etiquettes IMDG 2.1. Quantité limitée Siehe SV277. Marine Pollutant no
<b>IATA</b>	Proper shipping name Receptacles, small, containing gas (flammable) without a release device, non-refillable No ONU 2037. Classe 2.1. Etiquettes IATA 2.1. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203 (1 kg). Instruction d'emballage (LQ): -. Instructions de conditionnement (avion cargo): 200 (15 kg).
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Informations réglementaires** Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP).

#### Hydrocarbons, C3-4-rich, petroleum distillates (CAS 68512-91-4)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See item 28.  
Use restricted. See item 29.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

#### Propane (CAS 74-98-6)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

UN (United Nations) - Selected Volatile Substances Prone to Abuse Present

#### Butane (CAS 106-97-8)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See item 28.  
Use restricted. See item 29.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

UN (United Nations) - Selected Volatile Substances Prone to Abuse Present

#### Isobutane (CAS 75-28-5)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See item 28.  
Use restricted. See item 29.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

UN (United Nations) - Selected  
Volatile Substances Prone to  
Abuse Present

**15.2. Évaluation de la sécurité  
chimique** Non demandé.

---

## **16. Autres informations**

<b>Révision</b>	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 15.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	Selon les informations du fabricant.
<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calcul.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H220: Gaz extrêmement inflammable. H226: Liquide et vapeurs inflammables. H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.